



GIRONDE

DORDOGNE

LOT

CORREZE

CANTAL

PUY-DE-DOME

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne  
Service du Domaine Public Fluvial

**EPIDOR**  
la rivière solidaire

## AVIS DE PUBLICITE

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

COMMUNES DE CALVIAC EN PERIGORD ET SAINTE MONDANE

Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du domaine public fluvial a vocation économique

Publié le	<b>15 juillet 2024</b>
Durée de mise en ligne de l'avis à compter de sa publication	<b>15 jours</b>
Date limite de réception des propositions	Date : 30 juillet 2024 Heure : 12h00
Objet de l'occupation	Installation d'un bac et de deux pontons d'accostage en rive droite et gauche à vocation touristique
Lieu	Communes : Sainte Mondane (rive gauche) et Calviac (rive droite) en Périgord
Activité(s) pouvant être exercée(s)	<b>Loisirs nautiques</b>
Caractéristiques des emplacements	2 pontons flottants en aluminium.
Restrictions	Cf. les dispositions de l'arrêté préfectoral n° PNI-2015-01 du 12 juillet 2015 portant règlement particulier de police de la navigation (RPPn) sur la rivière domaniale Dordogne sur la section comprise entre la limite avec le département du Lot et le pont SNCF de la Yerle à Allessur-Dordogne Cet arrêté est consultable sur le site internet de la Préfecture de la Dordogne. Hors période d'utilisation, les installations devront être retirées. En cas de crue, les pontons et le bateau seront enlevés
Type d'autorisation délivrée	AOT saisonnière du 1 <sup>er</sup> juillet au 31 août (Autorisation d'occupation temporaire)

Conditions financières	Installations soumises à redevance domaniale. Le montant de la redevance d'occupation domaniale annuelle est calculé et revalorisé tous les ans dans les conditions fixées par EPIDOR
Date de disponibilité prévisionnelle du bien	<b>Le 1<sup>er</sup> aout 2024</b>
Durée de l'autorisation	L'autorisation d'occupation temporaire sera délivrée pour de 2 mois par an sur une durée de 3 ans.
Dépôt de candidatures	Les dossiers de candidature seront transmis : <ul style="list-style-type: none"> <li>• soit, par voie postale et en accusé réception à : EPIDOR Service DPF Place de la Laïcité 24250 Castelnaud-la-Chapelle</li> <li>• soit, en format dématérialisé par courriel à l'adresse suivante : <a href="mailto:dpf@eptb-dordogne.fr">dpf@eptb-dordogne.fr</a>. Si les fichiers sont volumineux, le dépôt de candidature se fera via une plate-forme de téléchargement gratuite du choix du candidat.</li> </ul>
Service à contacter pour renseignements	EPIDOR Service DPF Place de la Laïcité 24250 CASTELNAUD-LA-CHAPELLE